



Se loger quand on est étudiant au lycée



Le **Lycée Georges Brassens** en partenariat avec **Immobilière Rhône- Alpes groupe 3F**, facilitent votre accès aux logements sociaux.

Procédure :

1. Déposer une demande de logement social :

- Soit sur le site internet : www.demande-logement-social.gouv.fr
- Soit en complétant le **Cerfa N°14069*02** et le déposer à
Immobilière Rhône-Alpes
69 rue Jean-Jaurès
42800 Rive de Gier

Pour vous aider dans cette démarche contacter l'attaché commercial de Immobilière Rhône –Alpes au :

04.77.75.23.71 ou **04.81.33.00.02**

Qui répondra à toutes vos questions et instruira le dossier avec vous.

2. Constituer votre dossier, les renseignements et les pièces à fournir :

- Pièce d'identité (une pièce prouvant l'identité et la régularité du séjour de toutes les personnes appelées à vivre dans le logement)
- Si lors de la demande l'étudiant est rattaché fiscalement aux parents :
 - Avis d'imposition des parents sur les ressources de l'année N-2
 - Copie du livret de famille
- Si lors de la demande l'étudiant n'est pas rattaché fiscalement aux parents :
 - Avis d'imposition de l'étudiant sur les ressources de l'année N-2
- Si lors de la demande l'étudiant est hébergé chez les parents ou interne dans un établissement scolaire :
 - Attestation d'hébergement des parents de l'année en cours (sur papier libre)
- Si lors de la demande l'étudiant est locataire de son logement :
 - Copie des 3 dernières quittances de loyer
- Attestation des parents du versement d'une pension mensuelle à l'étudiant (sur papier libre)
- Situation par rapport aux bourses étudiantes (boursier ou non boursier)

Tous les logements proposés permettent de prétendre à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) auprès de la CAF de la Loire, vous pouvez faire une simulation d'aide sur leur site :

www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-simulation

Nous vous accompagnons avec notre partenaire dans ces démarches administratives (CAF, ...) afin de simplifier votre accession au logement.

Carte de la ville et exemples de logements

